

LES RÈGLES DE CONDUITE

DE MON ÉCOLE



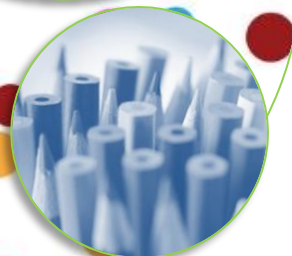
VISION

-Une équipe cohérente au niveau des interventions sociales et pédagogiques.

-Une école motivante qui propose plusieurs façons d'apprendre et qui respecte le rythme de chacun.

MISSION

S'unir pour grandir, s'ouvrir et s'épanouir.



LES RÈGLES DE CONDUITE DE L'ÉCOLE DE LA CLÉ-D'OR

VALEURS	RÈGLES	RAISONS	COMPORTEMENTS À ADOPTER DANS TOUS LES LIEUX
Soutien aux comportements positifs			
Respect	J'adopte un comportement respectueux envers tous.	Pour maintenir un milieu de vie harmonieux et agréable. Développer un savoir-vivre.	J'utilise un langage approprié et respectueux. J'accepte la différence.
Responsabilité	J'agis de façon sécuritaire. Je garde les lieux et le matériel propres et en bon état.	Assurer ma sécurité et celle des autres. Pour vivre dans un milieu agréable et fonctionnel, dans un esprit de solidarité.	J'utilise le matériel, les équipements et les lieux selon l'usage prévu. Je respecte les mesures de sécurité établies. Je range le matériel. Je prends soin du matériel. Je m'exécute rapidement et calmement afin de retourner à mes activités.
Intégrité	Je refuse de participer à toute forme de violence.	Pour vivre dans un milieu sain et sécuritaire. Pour développer un savoir-être.	J'inclus les autres. Je dénonce toute forme de violence. Je règle pacifiquement mes conflits.

Écart de conduite mineur

Niveau d'intervention 5

- Le titulaire communiquera avec les parents.
- Les intervenants de l'école mettront en place, conjointement avec les parents, un plan d'aide pour l'élève (ex : feuille de route, groupe d'habiletés sociales, rencontre individuelle avec la TES, etc.).
- La direction sera avisée de la situation.

Niveau d'intervention 4

- Le titulaire communiquera avec les parents.
- Rencontre avec la TES (accompagner l'élève dans une démarche de réflexion menant à des solutions).

Niveau d'intervention 3

- L'élève fera un geste réparateur et/ou une réflexion et le fera signer par ses parents.
- Rencontre avec la TES
- L'élève rapportera le tout signé le lendemain.

Niveau d'intervention 2

- L'élève fera un geste réparateur et/ou une réflexion et le fera signer par ses parents.
- Enseignement explicite des comportements attendus
- L'élève rapportera le tout signé le lendemain.

Niveau d'intervention 1

- L'intervenant fera un retour sur le comportement et recherchera des solutions avec l'élève.
- Enseignement explicite des comportements attendus
- L'élève rapportera le tout signé le lendemain.

L'équipe école se réserve le droit de donner des sanctions différentes, selon la fréquence, l'intensité, la durée et la constance du geste posé. En tout temps, la confidentialité professionnelle est respectée par les intervenants, et ce, peu importe le niveau d'intervention.

Écart de conduite majeur

Niveau d'intervention 4

- Le titulaire communiquera avec les parents.
- La direction sera avisée de la situation.
- Une analyse rigoureuse de la situation sera réalisée en collaboration avec les intervenants impliqués au dossier. Exemples de modalités : la communication et collaboration étroite avec la famille, la communication et collaboration avec les services externes, le rôle-conseil par les professionnels de l'école ou les conseillers pédagogiques du CSSDN, etc.

Niveau d'intervention 3

- Le titulaire communiquera avec les parents.
- Les intervenants de l'école mettront en place, conjointement avec les parents, un plan d'aide pour l'élève (ex : feuille de route, groupe d'habiletés sociales, rencontre individuelle avec le TES, etc.).
- La direction sera avisée de la situation.

Niveau d'intervention 2

- Le titulaire communiquera avec les parents.
- Rencontre avec le titulaire ou le TES (accompagner l'élève dans une démarche de réflexion menant à des solutions)

Niveau d'intervention 1

- L'élève devra faire un geste réparateur et/ou une réflexion et le faire signer par ses parents.
- Rencontre avec le titulaire ou le TES.
- L'élève rapportera le tout signé le lendemain.

L'équipe école se réserve le droit de donner des sanctions différentes, selon la fréquence, l'intensité, la durée et la constance du geste posé. En tout temps, la confidentialité professionnelle est respectée par les intervenants, et ce, peu importe le niveau d'intervention.



Engagement aux règles de conduite

Les règles de vie permettent de respecter les DROITS ET DEVOIRS de chacun et chacune, contribuent à créer un milieu de vie qui favorise la réussite et développent le sentiment de fierté d'appartenir à notre école.

Règles de conduite

Pour mon bien-être et celui de mes amis(es), je m'engage à respecter ces règles de conduite durant toute l'année.

Avec mes parents, j'ai lu les règles de vie de mon école.

Prénom Nom de famille Classe

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Signature des parents : _____

Informatique

Il est strictement interdit d'utiliser les médias sociaux à des fins d'atteinte à la réputation, de harcèlement, de menace ou de discrimination à l'égard d'autrui.

L'élève est responsable de tout ce qu'il publie sur les réseaux sociaux. Il doit s'assurer de respecter les droits d'auteur de chacun. Il doit comprendre que le contenu de ses publications peut être retransmis à un public plus large.

Je m'engage à utiliser les médias sociaux de façon respectueuse.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Signature des parents : _____

Laissez cette feuille complétée et signée dans l'agenda.